



## SECTION DU CANTAL

Adresse du site web de la section du Cantal : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/015/>

Boîte mël de la section : [fo.ddfip15@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:fo.ddfip15@dgfip.finances.gouv.fr)

Comité Technique Local du 20/01/2014

### **Lettre au Directeur départemental l'informant du boycott des représentants FO-DGFIP du Cantal au Comité Technique Local du 20/01/2014.**

Monsieur le Président,

Il n'est pas dans les habitudes de Force Ouvrière DGFIP de boycotter les comités techniques. Pourtant, les représentants Force Ouvrière DGFIP du Cantal ne se rendront pas à la seconde convocation du CTL du 20 janvier 2014. Par cette décision, notre organisation syndicale entend vous faire part de son opposition et de ses fortes inquiétudes sur l'avenir de nos services dans le département, avenir un peu plus assombri par l'annonce des 7 nouvelles suppressions d'emplois dans notre département en 2014.

Les 3 points à l'ordre du jour de ce CTL sont les 3 sujets sur lesquels l'ensemble des organisations syndicales s'est prononcé contre lors du CTL initial du 10 janvier dernier, à savoir les 7 suppressions d'emplois, le transfert de la gestion des procédures collectives au PRS et le transfert de la relance des successions au SIE. Bien que réglementaire, cette seconde convocation, pour qu'elle soit utile, sous-entend que vous teniez compte de nos avis négatifs. Les documents de travail que vous nous avez adressés sont en tout point identiques à ceux de la première convocation. Nous n'avons donc malheureusement rien à attendre de cette seconde convocation. Ce constat nous conforte dans la décision du boycott.

Dès lors, nous vous remercions, Monsieur le Président, de faire remonter à notre Direction Générale, le désarroi, le ras-le-bol et les inquiétudes de nos collègues, exacerbés par les dernières décisions de ce début d'année.

*Les élus Force Ouvrière au Comité Technique Local : Jean-Pierre Moissinac, Dominique Dejou, Sabine Bourgade et Marie-Thérèse Félisio.*